



ANNEXE 6 - PROJET JOYEUSE

AMENAGEMENTS CONTRE LES CRUES – RESTAURATION PHYSIQUE DE LA RIVIERE – PRESERVATION DES ZONES HUMIDES

Information, concertation, consultation

Modalités mises en œuvre pour la participation du public au projet Joyeuse

Informations synthétiques

I - Actions mises en œuvre avec les communes :

Le projet a été engagé fin 2008 à la demande des communes de St Paul les Romans ,
Châtillon st Jean et Parnans. A Partir de 2014, les autres communes ont été associées au
projet (St Lattier, Romans et Montmiral).

Plusieurs instances de pilotage des études ont été mises en place.

Le projet dans sa version définitive a été ensuite validé à l'unanimité par le conseil
communautaire du 4 décembre 2014.

Les comités de pilotage

Ils ont permis de valider les grandes étapes de montages du projet (7 réunions de
COFIL entre 2009 et 2014) : 18/12/2009, 1/04/2010,11/10/2010, 16/11/2010,
29/11/2011, 29/03/2012, 18/09/2014.

Les comité techniques

Ils ont permis d'associer techniquement les communes et les partenaires afin de
finaliser les scénarios, les alternatives...préparer les choix techniques réalisés ensuite
par le COFIL :

5 réunions de COTECH se sont tenues entre 2009 et 2014 : 18 /12/2009,
13/03/2012,1/7/2014,15/5/2014,4/3/2014.

Cas spécifiques :

3 situations ont généré des réunions spécifiques avec les communes de :

- St Paul les Romans : cas du Bia et du seuil (très nombreuses réunions de travail),
- Parnans : projet de réfection de la digue de la Salle des fêtes,

- Châtillon st Jean : Prise en compte des apports de l'Aygala dans le casier 4.

II - Concertation avec les agriculteurs et propriétaires fonciers

Sur le tracé et les emprises des ouvrages

Les emprises du projet impacte 362 propriétaires réels – 165 terriers – 272 parcelles.

Suite à la réunion publique du 6 mars 2013, un travail de concertation étroite s'est engagé avec le collectif de propriétaires et agriculteurs du bassin versant de la Joyeuse (JF REVOL et L DREVETON).

Des réunions de concertation se sont tenues le 1/3/2013, 3/4/2013, 7/11/2013, 11/09/2013, 26/06/2013.

Par la suite et afin d'améliorer le projet, une étude d'impact agricole et foncière a été menée avec le cabinet AERE. Elle a également permis d'envisager une série d'échanges fonciers amiables. **Chaque agriculteur et/ou exploitant concerné par ces échanges a ensuite été rencontré individuellement par l'agglo. Un accord verbal a été obtenu à l'issue de chacune des rencontres. Le tableau des échanges acté en 2014 est joint en annexe.**

Cette étude s'est déroulée en 2013 et 2014.

Au total, la mission a comporté une cinquantaine de réunions et entretiens, auxquels on peut ajouter autant de points téléphoniques informels et déplacements sur le terrain.























Cette étude a été menée auprès des propriétaires et exploitants les plus impactés. Cette étude a permis d'optimiser le positionnement des ouvrages par rapport aux exploitations agricoles.

Voici également la liste des réunions engagées dans le cadre de cette étude :

Date	Objet	Présents
17/10/13	COPIL préparation réunion et étude	AERE/Hydrétudes/Agglo
07/11/13	Réunion de lancement	AERE/Hydrétudes/Agglo/Exploitants&Proprios
automne/hiver 2013-14	23 entretiens individuels	AERE/Exploitants&Proprios
30/01/14	COPIL préparation réunion	AERE/Agglo/Hydrétudes
04/02/14	Réunion publique intermédiaire	AERE/Hydrétudes/Agglo/Exploitants&Proprios
11/02/14	COTECH	AERE/Agglo
26/02/14	COTECH	AERE/Agglo
04/03/14	COTECH	AERE/Agglo
26/03/14	COTECH	AERE/Agglo
11/04/14	COTECH	AERE/Agglo
22/04/14	Réunion proposition Revol	AERE/M. Revol/Agglo
28/04/14	Réunion proposition Robin	AERE/M. Robin/Agglo
29/04/14	Réunion proposition Traversier	AERE/Mrs Traversier/Agglo
16/05/14	COTECH	AERE/Agglo
18/06/14	COTECH	AERE/Agglo
03/07/14	Réunion proposition Revol	AERE/M. Revol/Agglo technicien et élu
03/07/14	Réunion proposition Regache	AERE/M. Revol/M. Bois/Mlle Regache/Agglo
28/08/14	COPIL préparation réunion	AERE/Agglo
01/09/14	Réunion de restitution finale	AERE/Hydrétudes/Agglo/Exploitants&Proprios
15/10/14	Réunion bilan proposition foncière	AERE/Safer/Agglo/Technicien et élu
novembre 2014	Réunions proposition foncière	AERE/derniers exploitants/Agglo

La liste des propriétaires et exploitants ayant fait l'objet d'une concertation particulière est jointe ci-après (comptes rendu d'entretien disponibles) :

Nom

-  ABISSET
-  BARTHELEMY
-  BENEZET
-  BLACHON
-  BOIS
-  BOST
-  DREVETON
-  FERMOND
-  GERMAIN
-  LEROY
-  MANDIER
-  REVOL
-  RIVOIRE
-  ROBERT
-  ROBIN
-  ROOSEBOOM
-  SEVET
-  TIBERGHIE
-  TRAVERSIER
-  TRIORS
-  VEILLEUX
-  REVOL.7z

Sur les conditions d'indemnisation des préjudices agricoles dans le cadre des servitudes de sur inondation :

L'agglomération a confié à la chambre d'agriculture une mission afin d'élaborer un protocole d'indemnisation associé aux servitudes de sur-inondation.

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu :

N° de Réunion	Groupe de travail avec les agriculteurs référents	COPIL avec les élus (maires des communes)
1	20/01/17	04/04/17
2	21/02/17	23/06/17
3	25/04/17	

Des réunions techniques par secteurs ont été animées par la chambre d'agriculture en présence d'agriculteurs référents.

Liste des agriculteurs référents :

Frère KOCIAN

Père St VICTOR

Albert MANDIER

Alfred SEYVET

Jean François REVOL

Philippe RIVOIRE – GFA la Commanderie

Julien TIBERGHEN

Laurent DREVETON

Sur les échanges fonciers amiables – Echanges et Cessions d'Immeubles Ruraux (ECIR)

Afin de préparer et faciliter l'acceptation sociale du projet, l'agglo a souhaité engagé une procédure d'ECIR en octobre 2016. L'objectif est de pouvoir faciliter les échanges, améliorer le foncier agricole, mobiliser le stock foncier de l'agglo et éviter, si cela est possible, des procédures plus brutales de type « expropriation » et/ou remembrement. L'agglo se réservant malgré tout ces possibilités en cas d'échec de l'ECIR.

Cette procédure a donné lieu à 2 réunions publiques en 2017 et à plusieurs réunions du comité de suivi (17/03/2015,14/10/2016,13/3/2018).

Cette démarche est sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental et elle est animée par le cabinet SINTEGRA.

Sur les conditions d'indemnisation des productions issues des plantations de noyers

Les fonds de vallée de la Joyeuse sont particulièrement plantés par des noyers et il convenait de définir en concertation les conditions d'indemnisation des productions de noix.

Consciente de cette forte sensibilité des exploitants agricoles, l'agglomération a mis en place un groupe de travail chargé de proposer des indemnisations pour :

- L'éviction (accord sur les marges brutes),
- Les pertes du capital végétal / coûts de plantation,
- Valeur vénale du foncier.

Un comité de suivi s'est réuni le 27 avril, il est composé de :

- Chambre d'agriculture de la Drôme,
- Safer,
- Conseil Départemental 26,
- Association « Pour la Joyeuse »,
- Spécialistes « Noyers ».

L'association « Pour la rivière Joyeuse » n'a pas souhaité participer à ce groupe de travail.

Un comité d'expert s'était réuni le 10 avril en présence de M Bruno REY, Jean Louis BLACHON, Christian Nagearaffe, Jean Baptiste VYE.

III – Réunions publiques

Plusieurs réunions publiques ont eu lieu pour présenter l'avancement du projet Joyeuse :

- 6 mars 2013 à St Paul les Romans : 46 personnes présentes. Annonce dans le Dauphiné.
- 4 février 2014 à Châtillon St Jean : Objet : projet et réunion intermédiaire de l'étude d'impact agricole et foncière (étude AERE). Annonces dans le Dauphiné et l'Impartial.
- 1 septembre 2014 à St Paul les Romans : Objet : Projet et rendu définitif de l'étude d'impact agricole et foncière (étude AERE). 53 personnes présentes.
- 5 juillet 2016 à Châtillon St Jean : Objet : prochaines étapes de gestion de l'aspect foncier, présentation de l'ECIR. 54 personnes présentes. Information affichée sur panneaux sur 10 sites. Article poste réunion du Dauphiné du 7 juillet 2016.
- 25 avril 2017 à St Paul les Romans : Informations sur le projet, ateliers par communes. Article Dauphiné du 29 avril 2017. Tous les propriétaires ont été invités par courrier. 52 personnes présentes.

- 2017 : 1 réunion avec les propriétaires des zones humides.
- 28 septembre 2017 : réunion avec les propriétaires et exploitants de Parnans (50 personnes présentes).

IV – Situation vis à vis de l’association « Pour la rivière Joyeuse »

En novembre 2017 et compte tenu de l’importance d’avancer dans les pré-accords d’échanges amiables, un courrier a été envoyé par le cabinet SINTEGRA aux propriétaires fonciers. Un questionnaire était annexé à ce courrier. Il précisait clairement les surfaces de chaque emprise pour chacune des parcelles.

C’est à la suite de cet envoi, que les propriétaires ont pris conscience :

- Que le projet allait réellement se faire malgré le flottement qui a pu être ressenti par moment,
- Qu’ils étaient effectivement bien concernés à titre personnel et ceci malgré toutes les informations préalables et les plans qui avaient pu être présentés auparavant.

Un collectif de riverains remonté par Jean Louis BLACHON, Bruno REY puis Jean Yves VIGNON a alors décidé de manifester son mécontentement.

Une réunion s’est tenue le 26 décembre (compte rendu disponible). Des rencontres individuelles ont été proposées à tous les propriétaires concernés (cf compte rendu à disposition). Elles se sont tenues les 30 janvier et 1 février 2018.

La participation du public a été complète, riche, productive durant ces 5 dernières années.

Cette note donne un aperçu synthétique d’un long processus au cours duquel l’agglomération et son bureau d’études Hydrétudes se sont efforcés d’être à l’écoute pour une amélioration continue du projet.